

La Politique de Ressources d'un club ...

Financer son club, son emploi



Connaître les coûts de la pratique, connaître les moyens de financement d'un club, connaître les aides à l'emploi et gestion de l'emploi.

Introduction

Préparer l'avenir

Le tennis de table se professionnalise, la société est en constante évolution, les offres et les demandes changent. Il est temps pour les clubs de se positionner dans ce maillage pour financer leurs actions, pour rester en phase avec les demandes sportive et les prestations offertes.

L'élément déterminant pour un club pour préparer l'avenir est d'avoir une politique de ressources fiable, juste mais aussi commerciale. Il faut financer les actions, rembourser les déplacements, payer un salarié.

Du travail à faire

Aujourd'hui, on constate que beaucoup de clubs n'ont pas une politique de ressources adaptée, en particulier sur ces tarifs. Compte tenu des prestations de services offertes dans de nombreux clubs de la FFTT, les tarifs sont inférieurs aux autres disciplines, le tennis de table n'est pas très cher. Les prestations offertes du type venir jouer tous les jours à la salle, disposer d'un entraîneur plusieurs fois par semaine, se faire rembourser tous les déplacements ont un coût réel pour le club. Heureusement que les collectivités subventionnent encore les

associations pour permettre des budgets à l'équilibre.

Les clubs doivent faire la démarche de se positionner dans leur politique tarifaire afin d'être en cohérence avec la prestation proposée et avec les tarifs pratiqués par les autres disciplines locales.

Cette démarche effectuée, le club doit mettre en place des actions au service de ses ressources (mécénat sportif, organisation de manifestations «rentables», être à l'affût des aides spécifiques ponctuelles (féminines, handisport, accompagnement éducatif, etc...

Ce document vise à délimiter les grands champs de la politique de ressources d'un club afin que celui-ci puisse avoir des outils ou des pistes pour réfléchir à la mise en place d'une politique adaptée en fonction de son contexte, de son projet, de sa philosophie dans le cadre d'un club affilié à la FFTT.

Du travail à faire

L'association loi 1901 peut faire des bénéfices s'ils sont utilisés au service de l'association. Devenons plus modernes, vendons du ping pour le ping !!! A vous de gagner.

SOMMAIRE

Le coût de la pratique en club	2
Les ressources du club	3
L'Emploi et les aides	4

BIBLIOGRAPHIE

Livres FFTT

CNAR Sport

Outils CROS et CDOS

Tarifications officielles 2011-2012

CONTACTS

Gilles Corbion - DTN Adjoint

Nicolas Barbeau - Directeur FFTT

Stéphane Lelong - CTS emploi

Le tennis de table, une pratique pas chère !

en 2011

En moyenne, la cotisation pour un senior qui pratique en compétition (Championnat par équipes, Critérium Fédéral, Coupes...) et qui peut pratiquer régulièrement est autour de 130€. En réalité ce joueur coûte plus de 200€ au club. Chez les jeunes, les autres disciplines sportives font un distinguo entre l'adhésion au club et les cours. Les clubs de tennis de table fonctionnent très peu comme cela et appliquent des tarifs très en deçà de la prestation offerte.



LE COÛT DE LA PRATIQUE EN CLUB

A partir de cas concrets en club !

Les chiffres mentionnés à droite sont le reflet des montants additionnés Département, Ligue, FTTT, et/ou communément pratiqués.

L'évaluation obligatoire pour les clubs

Les clubs ne tiennent pas bien compte de toutes les dépenses. En particulier pour les compétitions et le championnat par équipes. Avez vous évalué à partir du nombre de licenciés, du nombre d'heures d'utilisation de la salle et et des charges du club le coût à l'heure par licencié pour votre club? Beaucoup diront non et en calculant en voit qu'on est rarement en dessous de 1€ de l'heure.

Pour le Championnat par équipes c'est pareil, l'engagement et les frais de déplacement coûtent beaucoup au club (voir ci-contre).

Les prestations d'encadrement sont elles payées par les licenciés en corrélation avec la qualité et le nombre de prestations proposées?

Le tableau ci-dessous montre le coût de la pratique en fonction du type de licencié, s'il bénéficie d'entraînement encadré et des épreuves auxquelles il participe. Ces chiffres ont été établis à partir d'un outil de calcul du coût de la pratique. (Ici un club de 110 licenciés avec un entraîneur professionnel à plein temps, 7 équipes de championnat.

Des exemples concrets

Coût minimum pour le club en fonction du type de joueur et de sa pratique	Jeune	Adulte
Loisir (2h/sem libre)	80 €	87 €
Loisir (1h/sem libre + 1h encadrée)	135 €	141 €
Compétition (2h/sem libre) CHE Dep + Crit.Fed.	148 €	195 €
Compétition (1h/ sem libre et 2h/sem encadrées) CHE Reg + Crit.Fed. (jeune) CHE Nat + Crit. Fed. (adulte)	294 €	411 €

On constate aisément que ce coût est supérieur aux cotisations proposées

en général, ce qui explique pourquoi la part de la cotisation club est souvent trop faible pour subvenir à toutes les dépenses d'un club.

La présentation des chiffres, la valorisation des prestations de service offertes doit permettre d'expliquer et de mieux faire accepter les tarifs justes d'un club de tennis de table.

La Politique tarifaire doit être adaptée et adaptable

Tous les exemples ci-dessus montrent que le club ne perçoit pas une cotisation en adéquation avec les coûts de chacun de ses licenciés. La politique tarifaire du club est un élément essentiel de la politique de ressources d'un club.

Les choix pris par le club doivent être expliqués afin de mettre en avant les prix bas proposés. (cotisation à la carte, payer l'entraînement séparément, non remboursement des frais kilométriques, prise en charge des compétitions...)

Le document avec les tarifs doit être plus commercial.

L'entraînement encadré n'est pas remboursé

Que le club emploie un vacataire quelques heures par semaine ou qu'il soit embauché à plein temps, l'entraîneur n'est pas rentable pour un club si sa prestation est lissée dans la cotisation. Pourtant il y a souvent entre 8 et 20 licenciés dans les séances. Dans d'autres disciplines, le prof est payé directement par les parents ou sa prestation est indépendante de l'adhésion au club et il y a moins d'enfants dans chaque groupe.

Les clubs perdent donc beaucoup d'argent et ont du mal à faire changer les habitudes. L'arrivée d'entraîneurs indépendants dans l'activité peut permettre de faire évoluer le fonctionnement des clubs.

Ce que paye le club !

1. L'affiliation, la part départementale, Régionale, Fédérale de la Licence.

Affiliation : entre 100 et 600€ en fonction du nombre de licenciés soit environ 2 à 6€ par licencié)

Licence traditionnelle adulte : de 35 à 62€

Licence traditionnelle jeune : de 20 à 40€

Licence promotionnelle adulte : 11€

Licence promotionnelle Jeune : 4,85€

2. Les droits d'engagement aux compétitions

Championnat par équipes (50 à 300€ en fonction du niveau)

Critérium Fédéral (de 13,2€ à 30€)

Coupes (de 5 à 15€)

Interclubs (10€)

Bernard Jeu (15€)

...

3. Les vacances de l'entraîneur

Entre 15€ et 30€ de l'heure encadrée soit 2 à 5€ de l'heure par joueur (groupe de 8 enfants et suivi de compétition compris).

Ex: La prestation d'entraînement pour 1 an, 1 fois par semaine hors vacances pendant 1h30 coûte par joueur de la séance 157,5€ au club.

4. Les frais de déplacement

La multiplication des compétitions augmente considérablement les dépenses. L'exemple du championnat:

1 joueur évoluant en départ. à 4 J. coûte : **13,5€*** par an au club

1 joueur évoluant en Régional à 6 J. coûte : **35€*** par an au club

1 joueur évoluant en National à 6 J. coûte : **105€*** par an au club

* sur la base d'1 équipe de 4 en Dep avec 1 voiture, de 6 en reg. avec 2 voitures et nat. avec 1 voiture et un remboursement à 0,15 du km (sans compter les péages).

5. Les frais divers

logistique, promotion, récompenses, Assemblée générale, charges de structure... On peut considérer que chaque licencié coûte à son club 1€ de l'heure de pratique libre.

Les Ressources du club



Cotisations

proposer un tarif adapté en fonction du contexte local, des prestations offertes,

Proposer des offres spécifiques, ponctuelles, promotionnelles

Les Dons, legs aident le club. Les associations peuvent émettre des reçus de dons aux oeuvres

Subventions

Collectivités locales :

- Fonctionnement
- Mise à disposition des équipements

Etat (CNDS, Accompagnement éducatif)

Aides à l'emploi, à la formation professionnelle

Organisation

manifestions sportives ou festives locales (Tournoi populaire, gentleman, gala de ping, loto, bal...)

Compétitions sportives (départementales, régionales, nationales ou de prestige)

Actions vers de nouveaux publics (notamment publics subventionnés)

Un tarif de cotisation juste

A partir des éléments évoqués dans la page précédente, le club doit proposer un tarif dans lequel il doit avoir une part pour lui (ce qui n'est pas le cas actuellement). Pourquoi pas proposer plus de services à la carte et mettre le licencié en situation de consommateur? Le paiement par mois ou par trimestre peut permettre également de modifier les prestations au cours de la saison. Avez-vous penser à la carte 10 séances ou à louer les tables à l'heure (après inscription au club)?

Il faut donc avoir des idées, savoir les présenter et trouver un tarif juste qui tienne compte du contexte et du tissu local (sports voisins, type de localité, prix pratiqués).

La politique tarifaire fait souvent débat dans les comités directeurs des clubs, ce qui pousse souvent à se tourner vers d'autres pistes de financement pour développer ses actions. C'est dommage dans la société actuelle où tout à un prix, même la convivialité au club.

Il faut raisonner comme une entreprise

Le statut de l'association 1901 permet de faire des bénéfices s'ils sont redistribués au service de l'association. Un bon trésorier cherche à en faire pour provisionner et financer de nouvelles actions.

La professionnalisation de l'activité rend cette tâche encore plus importante. Il faut essayer de fonctionner comme une entreprise et donc d'être le plus rentable possible dans les actions menées : rentable en terme de recrutement, d'utilisation de la salle, de qualité de service..., mais aussi rentable financièrement.

Les démarches des demandes de subvention

Les subventions sont de plus en plus difficile à obtenir (les noms changent, on n'est plus prévenu pour les remplir, les dossiers sont plus pointus...) mais elles existent encore, alors il ne faut pas les oublier et pas non plus les sous estimer. Avoir un Monsieur subvention au club est un atout. Il garde les dossiers précédents, assiste aux réunions, connaît les bons interlocuteurs.

Les subventions sont de plusieurs ordres (fonctionnement, emploi, actions, conventions...) et chaque institution finance des projets ou actions différentes ce qui multiplie les démarches et les dossiers. Utilisez les nouvelles technologies pour garder une trace de tous les dossiers et ayez un tableau avec les dates limite et les aides possibles en fonction de vos interlocuteurs afin de transmettre facilement d'année en année et de gagner du temps dans ce travail fastidieux mais indispensable financièrement.

Le Mécénat sportif

De plus en plus de clubs ont recours au mécénat pour alimenter leurs recettes. Souvent pour de nouveaux maillots ou panneaux dans la salle, les petites entreprises participent au financement du club.

Le mécénat fonctionne également avec les particuliers. Il est donc possible à n'importe qui de faire un don au club et de déduire une partie de la somme de ses impôts. Ces pratiques sont encadrées (voir encart ci-contre) mais les clubs ont beaucoup à y gagner.

Les dépenses en moins sont des ressources en plus

Dans la lignée du mécénat, le renoncement des frais kilométriques par les bénévoles des associations leur permet aussi des réductions d'impôts. C'est intéressant pour les licenciés qui payent des impôts et cela réduit les dépenses du club. Une action 100% gagnante.

L'Organisation de manifestations

Organiser une épreuve de prestige ou une compétition régionale, c'est un atout majeur : des subventions supplémentaires possibles, des recettes de droits d'entrée, de restauration, d'hébergement, de buvette... De plus cela améliore l'image du club sur le plan local et permet de se faire connaître pour attirer des licenciés, des partenaires.

A Savoir sur le Mécénat :

Le guide du mécénat:
www.associations.gouv.fr



Etre habilité pour établir un reçu de dons aux oeuvre

Le don ne doit pas être intéressé. Il doit donc être indépendant de la cotisation d'un licencié.

Les CROS et CDOS organisent des formations pour bien maîtriser les éléments du mécénat (cf CROS Centre et/ou CDOS Vienne).

La Professionnalisation de l'activité se finance

Les recettes au service des dépenses

C'est un important travail pour les dirigeants des clubs que d'avoir une politique de ressources. Il faut contrôler et suivre les dépenses, anticiper les coûts des projets et dans le même temps trouver les recettes qui vont permettre d'équilibrer le budget.

C'est d'ailleurs souvent le mode employé : on cherche des recettes pour faire face aux dépenses. Ne serait-il pas intéressant de faire l'inverse? Se pencher sur les recettes du club en premier pour pouvoir assumer toutes les dépenses et pourquoi pas investir sur l'avenir. en outre cela permettrait aux dirigeants de clubs d'attribuer des budgets de fonctionnement à certains de leurs salariés afin de les décharger de cette tâche.

Car ce travail financier requiert des compétences spécifiques pour des bénévoles (comptabilité analytique, budgets en cours et prévisionnels pour les subventions. D'ailleurs de plus en plus d'associations font appel à des comptables de métier.

Au club il faut donc être professionnel dans la gestion, compétent dans l'organisation, compétent dans l'encadrement sportif, compétent dans la communication et la promotion.

Quand on est bénévole et qu'on n'est pas spécialiste dans un de ces domaines, il faut pouvoir financer ce domaine

- le chèque emploi associatif peut être une solution pour des prestations de service de très peu d'heures par semaine.

- embaucher à temps partiel quand l'activité est peu importante.

- embaucher à temps plein pour une activité de 35h semaine (possibilité par la CCNS d'annualiser les heures)

Attention, les associations sportives sont régies par le Code du Sport. Celui-ci stipule les qualifications requises pour encadrer l'activité. On ne peut faire travailler n'importe qui. Renseignez-vous à partir des liens en bas de page.

Financer son emploi

L'embauche d'un salarié en particulier technique, s'impose de plus en plus à tous les clubs de plus de 80 licenciés qui souhaitent proposer un encadrement technique.

Pour le financer, vous devez avoir bien réfléchi à la politique tarifaire et en particulier: faire payer la nouvelle prestation d'entraînement aux licenciés en corrélation avec les éléments financiers. Il faut être informé à l'avance des subventions liées aux différents types d'emploi ou de personne à embaucher dans le secteur sportif et associatif (possibilités de Formation en alternance, Plan Sport Emploi, Emplois tremplins du Conseil Régional, emplois aidés). Les sites Internet proposés ci-dessous doivent vous guider dans cette démarche.

Outils existants...

Livres

Développez de nouveaux espaces

Un livre qui nous montre les facettes du développement d'un club et notamment sa politique de ressources. (boutique FFTT)



Mon club j'y joue j'y vis

Un livre qui exprime la vie d'un club, les idées que l'on peut y avoir. (Boutique FFTT)

Cadre Technique Mission Possible



Un livre consacré à l'encadrement technique dans un club. Du professionnel à l'animateur quelles sont leurs tâches, leurs compétences. (Boutique FFTT)

La Plaquelette Emploi



Cette plaquelette 4 volets permet de mieux appréhender les emplois du tennis de table, la relation employeur-employé aujourd'hui dans la France pongiste.

Les métiers du sport

De nouveaux diplômes permettent aujourd'hui d'embaucher en alternance pendant la formation du stagiaire. Les titulaires de ces diplômes sont formés à un métier et sont donc plus compétents dès leur sortie de formation. Renseignez-vous sur le BP JEPS, DE JEPS, DES... pour bien choisir votre futur technicien.



Rémunérer un professionnel

Plusieurs solutions sont possibles pour rémunérer une personne pour une prestation professionnelle.

Dans le cas où le club fait appel à une entreprise ou un entrepreneur, ceux-ci adressent une facture que le club acquitte. Mais un auto entrepreneur peut se faire directement payer par les licenciés individuellement pour une prestation d'entraînement par exemple.

Dans le cas où tout le groupe club fait appel à un individu qualifié, il faut le salarier.

Les aides à l'emploi

De nombreux types d'emplois sont aidés aujourd'hui. En particulier pour les jeunes qui cherchent un emploi que pour les associations. Le tennis de table est un secteur où l'offre d'emploi est supérieure à la recherche d'emploi. Ce secteur porteur est de surcroît aidé. Il faut en profiter.

En cherchant bien, on trouve souvent une aide pour son emploi. Il faut se renseigner régulièrement car les règles évoluent souvent et rapidement autant au niveau de l'Etat que des collectivités territoriales.

L'Emploi et les aides



Code du Sport

www.legifrance.gouv.fr

textes régissant le sport en France, associations, droits, devoirs...

COSMOS

www.cosmos.asso.fr

Conseil Social du mouvement sportif . Retrouvez la CCNS...

Fiches CNAR Sport

cnar-sport.franceolympique.com

diagnostic, création d'emploi, aides, cout de l'emploi...

Les aides à l'emploi

www.associations.gouv.fr et www.emploi.gouv.fr

Les aides, les types de contrat, l'alternance...

Le Service Civique

www.service-civique.gouv.fr

TT Dirigeant

www.fft.com/ttdirigeants

site de ressources fédérales sur tous les éléments utiles d'un dirigeant.